

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 juin 2020 - 19H30

Présents : MM. MANUBY Didier, MEGE Isabelle, ANTUNES Fernand, COURTADON Hélène, ROSSIGNOL Alexis, FERREIRA Raquel, THAUVIN Isabelle, GARRACHON Annie, BERNARDIN Ludovic, BOSQUET Laurence, BRUNET David, BUFFARD Frédérique, EL MANDILI Amal, JOUBERTON Philippe, LAMYRAND Rémy, MEUNIER Thierry, MOREAUX Jacques

Absents excusés : MASSON René (procuration à Mme GARRACHON), FALKENAU Carole (procuration à M. MANUBY)

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise dans le sein du Conseil Municipal. Mme Isabelle MEGE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- COMMISSIONS COMMUNALES
- DELEGATIONS SYNDICALES
- INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS
- AFFAIRES FONCIERES
- TRAVAUX
- QUESTIONS DIVERSES

Les comptes-rendus du 25 février 2020 et 26 mai 2020 ont été lus par Mme Isabelle Mège et adoptés à l'unanimité.

COMMISSIONS COMMUNALES :

Suite au renouvellement général des conseils municipaux du 15 mars 2020 et à l'installation du Maire et des Adjointes qui s'est déroulée le 26 mai 2020, plusieurs commissions doivent être constituées. Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de créer des commissions dont le Maire est membre de droit :

Commission 1 : Gestion communale, budget/finances, commerces/artisanat, projets, communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge CSM

Maire : M. MANUBY Didier

Commissions avec délégation à un adjoint :

Commission 2 « Communication, information, bulletin municipal, site internet, culture »

Adjointe déléguée : Mme MEGE Isabelle

Commission 3 « Bâtiments, travaux, réseaux eau, chemins, transition énergétique, voirie, sections »

Adjoint délégué : M. ANTUNES Fernand

Commission 4 « Affaires sociales, solidarité, CCAS, attribution de logements, commémorations, salles communales, agriculture »

Adjointe déléguée : Mme COURTADON Hélène

Commission 5 « Assainissement, réseaux d'eaux usées, ordures ménagères/points propres, site de Fougères, patrimoine »

Adjoint délégué : M. MASSON René

Commissions avec délégation à un conseiller municipal :

Commission « Enfance-Jeunesse » : Ecoles, Conseil des jeunes, collège, jumelages en Europe

Conseiller municipal délégué : M. ROSSIGNOL Alexis

Commission « Urbanisme » : PLU, lotissement, habitat
Conseillère municipale déléguée : Mme FERREIRA Raquel

Commission « Associations » : Fête patronale, animations, marchés (hebdomadaire, Noël)
vœux
Conseillère municipale déléguée : Mme THAUVIN Isabelle

Commission « Environnement, tourisme » : Camping, maisons fleuries, journées propres,
environnement, embellissement, espaces naturels et forêts
Conseillère municipale déléguée : Mme GARRACHON Annie

DELEGATIONS SYNDICALES :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à l'élection des délégués
aux différents organismes et syndicats auxquels la commune adhère :

**Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) et Centre Intercommunal d'Action
Sociale (C.I.A.S) :**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer à six le nombre de membres élus et six
le nombre de membres nommés du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

Les membres élus sont :

- Madame COURTADON Hélène
- Madame FALKENAU Carole
- Madame THAUVIN Isabelle
- Madame BOSQUET Laurence
- Madame EL MANDILI Amal
- Monsieur MOREAUX Jacques

Représentant au Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S) :

Collège des élus :

M. MANUBY Didier

**Syndicat Intercommunal d'Aménagement Touristique de la Retenue des
FADES-BESSERVE (S.I.R.B) :**

Délégués titulaires : Monsieur Jacques MOREAUX et Madame Frédérique BUFFARD

S.I.C.T.O.M Pontaurum - Pontgibaud :

Délégués titulaires : Messieurs MANUBY Didier et MASSON René

Syndicat Mixte de SIOULE ET MORGE :

Délégués titulaires : Messieurs MANUBY Didier et ANTUNES Fernand

Déléguée suppléante : Madame FERREIRA Raquel

SEMERAP :

Délégué titulaire : Monsieur MOREAUX Jacques

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des COMBRAILLES
(S.M.A.D.C), ainsi qu'un délégué à l'Office du Tourisme des Combrailles (OTC) :**

Délégué titulaire : Monsieur MANUBY Didier

Délégué suppléant : Monsieur ROSSIGNOL Alexis

Déléguée à l'Office du Tourisme des Combrailles : Mme GARRACHON Annie

Etablissement Public Foncier-S.M.A. F (E.P.F-S.M.A.F) :

Délégué titulaire : Monsieur MANUBY Didier

Déléguée suppléante : Madame FERREIRA Raquel

Syndicat Intercommunal d'Energie (S.I.E) de Manzat :

Délégué titulaire : Monsieur LAMYRAND Rémy

Déléguée suppléante : Madame FERREIRA Raquel

Fonds Local d'Aide aux Jeunes (F.L.A.J) :

Déléguée titulaire : Madame COURTADON Hélène

Conseil d'Administration (CA) du Collège des ANCIZES/ST GEORGES :

Délégué titulaire : Monsieur ROSSIGNOL Alexis

Déléguée suppléante : Madame MEGE Isabelle

Conseil d'école des écoles primaires (maternelle et élémentaire) des Ancizes-Comps

Ecole maternelle : M. ROSSIGNOL Alexis, Mme MEGE Isabelle, M. MANUBY Didier

Ecole élémentaire : M. ROSSIGNOL Alexis, M. MANUBY Didier, Mme MEGE Isabelle

CNAS :

Déléguée titulaire : Mme COURTADON Hélène

Commission d'appel d'offres et de délégation des services publics :**Titulaires :**

- o Monsieur ANTUNES Fernand
- o Monsieur MASSON René
- o Madame FERREIRA Raquel

Suppléants :

- o Madame EL MANDILI Amel
- o Madame GARRACHON Annie
- o Monsieur MEUNIER Thierry

Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges (O.R.A.C.L.E) :

Déléguée titulaire : Mme MEGE Isabelle

DELEGATIONS AU MAIRE :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder au Maire les délégations suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres afférentes ;
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 € ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L.211-2 ou au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal.

INDEMNITES DES ELUS :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les indemnités des élus comme suit :

- Maire à 44 % de l'indice brut 1027
- Adjointes à 11.45 % de l'indice brut 1027
- Conseillers municipaux délégués à 5.25 % de l'indice brut 1027

AFFAIRES FINANCIERES :**Emprunt assainissement :**

Le Maire indique que, pour financer les travaux de mise aux normes de la station d'épuration de Tournobert, il est nécessaire de contracter un emprunt de 400 000.00 €.

Suite à la consultation et aux propositions reçues de plusieurs établissements bancaires, l'établissement qui a présenté la meilleure offre est la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre-France.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de contracter l'emprunt auprès du Crédit Agricole Mutuel de Centre-France sur une durée de 25 ans, avec échéances trimestrielles et avec un taux fixe d'intérêt annuel de 1.14 %.

Titres de recettes payables par internet (TIPI) :

Le Maire informe les conseillers municipaux que les collectivités territoriales ont la possibilité de proposer aux usagers le paiement à distance de leurs services via le dispositif TIPI (Titres Payables Par Internet) fourni par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le principe du paiement en ligne des titres de recettes via le dispositif TIPI à compter du 1^{er} juillet 2020, et autorise le Maire à signer la convention avec la Trésorerie.

Crédits scolaires 2020/2021 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année scolaire 2020 / 2021 les crédits destinés à l'acquisition de livres scolaires, des fournitures pour les élèves et des fournitures administratives pour les directions :

- Ecole maternelle : 55.00 € par élève
- Ecole élémentaire : 65.00 € par élève

Contrat de maintenance des tableaux numériques des écoles :

Un contrat sera pris par la Commune ou par la Communauté de Communes CSM.

AFFAIRES FONCIERES :

DIA :

Le Conseil Municipal décide de ne pas user de son droit de préemption suite à la déclaration d'intention d'aliéner concernant :

- la parcelle AV 205 avec habitation vendue au prix de 37 500 €.
- la parcelle AN 92 avec habitation vendue au prix de 123 000 €.

Emplacements réservés au PLU :

Le Maire rappelle que des parcelles de terrain sont réservées au PLU pour la Commune à des fins d'extensions de bâtiments communaux ou de couloirs écologiques.

Les propriétaires des parcelles AV 426 et AL 159 souhaitent les vendre à la Commune dès maintenant. La décision sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Terrain EHPAD : Le Maire rappelle l'affaire de l'acquisition du terrain pour la construction du futur EHPAD. Un reliquat de 111.20 € doit être versé au vendeur. La décision sera prise à la prochaine réunion du conseil municipal.

TRAVAUX :

Assainissement :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux de mise aux normes de la Station d'Épuration de Tournobert. Considérant la nécessité pour l'entreprise COUDERT TP et le Cabinet BP2E de faire sous-traiter des prestations à leur charge, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter les sous-traitants suivants :

<i>Entreprise titulaire</i>	<i>Entreprise sous-traitante</i>	<i>Prestations</i>	<i>Montant</i>
COUDERT	MAY YANNICK	Plomberie	5 716.45 €
COUDERT	CHRISTIAN PERRET	Menuiseries extérieures	6 539.00 €
COUDERT	JORGE GONCALVES	Plâtrerie peinture	9 630.89 €
COUDERT	RDL BEAUDONNAT	Charpente couverture	26 335.48 €
COUDERT	THOINET GUILLAUME	Façade-carrelage	8 661.50 €
BP2E	SCATE AUTOMATION	Armoires électriques	82 900.00 €

Panneau d'information :

Le branchement électrique est en cours de réalisation.

Logements OPHIS :

Une convention est en cours d'élaboration et sera signée entre l'OPHIS et la commune pour la démolition des HLM des Champs des Sables et la construction de nouveaux logements.

Pension de famille :

L'étude de la réhabilitation des cités Croix Mallet 2 en pension de famille est en bonne voie. Un bail emphytéotique est envisagé entre Ophis et le propriétaire Aubert et Duval.

Terrain rue des Sports :

Suite à l'alignement réalisé dans la rue des Sports, un candélabre d'éclairage public se trouve en domaine privé et devra être déplacé.

Lotissement les Frênes :

Les deux lots contigus au lotissement sont en cours de vente. Une possibilité d'extension de 3 ou 4 lots est envisagée prochainement à proximité du lotissement.

Maison des Solidarités du Conseil Départemental :

En raison de l'exiguïté des locaux qui ne sont plus fonctionnels pour le nombre de personnes présentes et par rapport aux normes d'accessibilité, le Conseil départemental recherche des locaux plus grands.

Nouvel EHPAD :

L'avant-projet définitif devrait être finalisé prochainement. La consultation interviendra par la suite pour un début de travaux souhaité en fin d'année.

Camping de Comps :

L'entreprise SERANGE réalise actuellement les travaux électriques afin de remettre en sécurité le camping. Un nouveau compteur de plus forte puissance sera installé fin juin.

Voirie :

Suite à l'échange de voirie Département/Commune aux abords des aciéries Aubert et Duval, le Conseil Départemental a réalisé des travaux de réfection de la voirie et en direction du carrefour allant sur Chapdes Beaufort. En plus de ces travaux, des caniveaux ont été posés de part et d'autre de la route.

Vélo-rail :

L'ouverture est prévue début juillet. Une réunion aura lieu avec la SNCF concernant le bâtiment de la gare à acheter ou à utiliser par convention.

QUESTIONS DIVERSES :

- Masques : La Région a fourni des masques pour les élèves de 8 à 11 ans.
- Réunions : Débat d'orientation budgétaire le 23 juin, conseil municipal le 30 juin.
- Présentation du nouveau conseil aux agents municipaux : le 26 juin à la salle du stade.
- Visite des installations communales par le nouveau conseil : le 05 juillet à 9h30 au foyer rural.
- Entreprise DIETAL : après les licenciements, un nouveau projet de néon virucide à UV a vu le jour dans l'entreprise. Ce nouveau matériel peut être installé dans les salles. Une étude sera faite au niveau de la communauté de communes.
- WIFI : une candidature a été déposée suite à l'appel à projet WIFIEU4 soutenu par l'Europe Des crédits allant jusqu'à 15.000 € peuvent être distribués par l'Europe pour installer des points Wifi sur la Commune. Une étude sera lancée par la commission 2.
- Découverte du patrimoine de Comps : organisée par le SMADC avec Mme Renée Coupat, guide de pays. Un vin d'honneur sera organisé par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.